



# Infos municipales

## Le Passage

N° 29 – Juin 2023



### Le Mot du Maire

Il y a un an, j'espérais vivement que cette guerre atroce et ignoble aux portes de l'Europe puisse prendre fin rapidement. Un an plus tard, nous ne pouvons que constater que celle-ci perdure entraînant hélas, beaucoup de morts et de destructions ! Quand le peuple ukrainien retrouvera-t-il enfin une vie normale ?

Malgré la proximité de cette guerre, la vie continue dans les pays occidentaux et dans notre village.

Ainsi, l'installation du système de vidéoprotection dans le centre bourg, est désormais pleinement opérationnelle. Quelques jours à peine après sa mise en service, des dégradations ont été à nouveau commises sur plusieurs bâtiments : Une plainte a été déposée et la Gendarmerie a pu récupérer les enregistrements vidéo afin de faciliter son enquête ....

Les travaux du nouveau bâtiment périscolaire devraient débuter dans les prochaines semaines, avec une mise en service pour la rentrée 2024.

Quant aux travaux de l'église démarrés début mai, ils sont aujourd'hui à l'arrêt. Plusieurs imprévus nécessitent de revoir le programme du chantier et retardent principalement les travaux de VRD. Par contre, la rénovation de la toiture est toujours prévue pour début septembre.

Suite à la période de sécheresse vécue en 2022 et les restrictions induites sur l'usage de l'eau, nous avons intégré systématiquement la récupération des eaux de pluie, dans les deux projets évoqués ci-dessus. Suite au dérèglement climatique, ces situations devraient se reproduire fréquemment et nous devons tout faire, dès à présent, pour préserver nos ressources en eau. Ce sont deux cuves de 5000 litres chacune qui seront mises en œuvre lors de ces travaux.

Dans le chapitre des économies d'énergie, le Conseil municipal a décidé de procéder à l'extinction de l'éclairage public de 23H à 6H sur toute la commune, à l'exception du centre village pour des raisons de sécurité liées à la vidéoprotection.

Au niveau de la communauté de communes des Vals du Dauphiné, Bernard BADIN a été élu Président le 23 février dernier. Un nouvel exécutif a été mis en place au sein duquel j'assume la 3<sup>ème</sup> vice-présidence, en charge de la stratégie financière et patrimoniale et du système d'information.

Côté commune, nous allons également connaître quelques changements, principalement au secrétariat de mairie. Mme Yolande VILLARD devant faire valoir ses droits à la retraite, nous accueillerons Mme Lucy ROUSSEAU, dès le 4 septembre pour assurer son futur remplacement. Actuellement, un recrutement est en cours afin de pallier au départ, le 1<sup>er</sup> septembre prochain, de Mme Laurence GALLOIS, adjointe administrative et nouvellement nommée à temps complet dans la commune de Vaulx-Milieu.

Je ne terminerai pas mes propos sans une pensée pour Claude ALBERT, décédé récemment, qui fut conseiller municipal de 2001 à 2020, conseiller communautaire de 2008 à 2014 et vice-président au Syndicat des énergies de l'Isère (aujourd'hui TE38), jusqu'en 2020. Je le remercie pour son engagement durant toutes ces années, à nos côtés.

Je vous souhaite, chères Passageoises, chers Passageois, un très bel été.

Le Maire,  
Laurent MICHEL

### FORUM DES ASSOCIATIONS

Vous recherchez une activité sportive ou culturelle. Samedi 9 septembre de 8h30 à 13h00 à La Salle Camille Barbier aura lieu le premier Forum des Associations Passageoises.

**Informations, inscriptions, venez découvrir les associations de notre commune vous présentant leurs activités.**

**Un évènement à ne pas manquer !**

## Travaux bâtiments

Voici un point d'étape sur les différents projets lancés :

- Les travaux d'installation de la vidéoprotection sur le centre bourg sont terminés.
- La réfection de la toiture de l'église devrait être réalisée à partir du mois de septembre (retard sur la fourniture des tuiles et imprévus dans les travaux de VRD).
- Le projet de construction d'une cantine et d'une garderie périscolaires est maintenant finalisé. Le démarrage des travaux est prévu en juillet ou septembre.
- Les bâtiments communaux non encore équipés d'éclairage LED seront prochainement mis à niveau, afin de réaliser des économies d'énergie.
- Création d'une chaufferie centrale pour l'ensemble de nos bâtiments utilisant une énergie renouvelable : les études opérationnelles seront lancées à l'automne.

L'entretien courant de nos bâtiments se poursuit.

## Travaux voirie

L'entreprise Durand a effectué l'entretien de différents fossés en début d'année. L'entreprise Rabatel a réalisé le broyage des accotements au printemps, et réalisera également celui d'automne sur les chemins communaux. Dans le cadre du mandat de maîtrise d'ouvrage des Vals du Dauphiné, l'entreprise Eiffage va effectuer, au cours du mois de juillet, les emplois partiels sur l'ensemble de la voirie communale.

Enfin, certains marquages au sol vont être prochainement rafraîchis par une entreprise spécialisée.

## Budget 2023

Lors de l'élaboration du budget primitif 2023, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter la fiscalité communale. Suite à la réforme, la taxe d'habitation reste perçue par la commune, pour les résidences secondaires, uniquement.

Les taux 2023 s'établissent donc, comme suit :

Taxe d'Habitation :	9,14 %
Taxe Foncière Bâtie :	33,90 %
Taxe Foncière Non Bâtie :	53,54 %

Concernant la communauté de communes des Vals du Dauphiné, dans l'objectif d'atteindre un taux unique sur l'ensemble du territoire par lissage sur 3 années, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères a été augmentée et passera à 10,19 % contre 9,05 % en 2022.

## Commission Fleurissement Environnement

La sécheresse et les premières restrictions d'eau ont conduit la commission fleurissement à annuler le concours des maisons fleuries pour l'année 2023. Une réflexion autour d'une nouvelle animation est en cours pour la saison 2024.

## Le recensement

Vous êtes jeune français, garçon ou fille, vous avez l'obligation de vous faire recenser, dans les trois mois qui suivent votre seizième anniversaire, auprès du secrétariat

de mairie, munis du livret de famille des parents ou sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr).

Le recensement est **obligatoire**.

## Ecole

Lundi 4 septembre 2023 sera le jour de la rentrée pour les élèves de notre école.

Les horaires de l'école sont le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

Les vacances scolaires (zone A) sont pour 2023/2024 :

→ Vacances de Toussaint : du samedi 21 octobre au dimanche 5 novembre 2023 inclus,

→ Vacances de Noël : du samedi 23 décembre 2023 au dimanche 7 janvier 2024 inclus,

→ Vacances d'hiver : du samedi 17 février au dimanche 3 mars 2024 inclus,

→ Vacances de printemps : du samedi 13 avril au dimanche 28 avril 2024 inclus,

→ Pont de l'Ascension : du mercredi 8 mai au dimanche 12 mai 2024 inclus,

→ Début des vacances d'été 2024 : le samedi 6 juillet 2024.

## Périscolaire

Les demandes de réservations de la cantine et de la garderie sont toujours identiques à savoir au plus tard le jeudi 23h59 pour des inscriptions de la semaine suivante. Au-delà de cette limite, les demandes seront validées en repas et ou accueil occasionnels et donc facturés au tarif en conséquence.

En sa séance du 09/06/2023, le conseil municipal a revu les tarifs qui seront en vigueur au 01/09/2023 :

Le repas régulier enfant est de 4.30 € et celui du repas occasionnel enfant de 6.70 €.

L'accueil de garderie régulier est de 1.20 € la ½ heure et l'accueil occasionnel de 1.80 € la ½ heure.

La première ½ heure de l'accueil du soir comprenant le goûter est de 1.80 € pour le régulier et 2.40 € pour l'occasionnel.

## Départ en 6<sup>ème</sup>

Le 24 juin, lors de la fête de l'école, les 15 élèves de CM2 ont reçu en cadeau une calculatrice « collège nouvelle version » en souvenir de leur scolarité dans notre école passageoise.

Nous leur souhaitons de passer de très bonnes vacances et une belle rentrée au collège.

## Complémentaire santé

La commune a mis en place une mutuelle communale par la signature d'une convention avec MUTUALP. Pour une étude personnalisée, une permanence sur rendez-vous aura lieu le mardi 5 septembre 2023 à partir de 8 heures à la salle des mariages.

Pour tout renseignement et fixer un rendez-vous, contacter le conseiller, Monsieur Gilles FALCONNET au 06.16.24.92.28

## Vacances aux Vals du Dauphiné

La Communauté de communes Les Vals du Dauphiné accueille vos enfants de 3 à 11 ans dans ses centres de loisirs de Les Abrets en Dauphiné, Aoste, La Bâtie-Montgascon, Cessieu, Dolomieu, Le Pont-de-Beauvoisin, Rochetoirin, Saint-André-le-Gaz, Saint-Didier-de-la-Tour, Torchefelon, La Tour-du-Pin et Val-de-Virieu.

Pour tous renseignements : [www.valsdudauphine.fr](http://www.valsdudauphine.fr)

Vous avez entre 11 et 17 ans, le service jeunesse des Vals du Dauphiné propose des animations du 28 juin au 30 juillet et du 16 au 27 août. Journée survie, sortie wakeboard, canyoning, escape-game, paddle, baignade...un large choix pour passer des vacances sportives et divertissantes.

1 service jeunesse et 2 accueils :

« Le club ados » à la Tour-du-Pin et Torchefelon :

Contact : [clubados@valsdudauphine.fr](mailto:clubados@valsdudauphine.fr)

Tél : 04.74.97.05.79

« L'animation jeunesse » à Pont-de-Beauvoisin et les Abrets en Dauphiné :

Contact : [jeunesse.lesabrets@valsdudauphine.fr](mailto:jeunesse.lesabrets@valsdudauphine.fr)

Tel : 04.76.37.88.92

## Aide aux vacances

La Commission Communale d'Action Sociale a renouvelé pour 2023 :

- une aide aux vacances ouverte aux familles dont les enfants de moins de 16 ans participent à un centre de loisirs, centre de vacances ou camp d'adolescents à concurrence de 15 jours. Cette aide est cumulable avec une prise en charge de la CAF ou MSA et est selon le quotient familial :

0 à 550 : 4.50 € par jour et par enfant

551 à 750 : 3.50 € par jour et par enfant

751 à 950 : 2.50 € par jour et par enfant.

Une aide forfaitaire de 5.00 € par jour et par enfant pour les enfants de moins de 16 ans participant à un stage sportif pendant les vacances scolaires de 15 jours maximum.

A compter du 01/07/2023, l'aide aux vacances sera désormais versée aux familles sur justificatifs (facture acquittée, notification de la CAF ou MSA...).

Renseignements complémentaires en mairie.

## Illiwap

A ce jour, 360 Passageois et Passageoises ont fait le choix de s'abonner à l'actualité en temps réel de la commune.

Si vous aussi, vous souhaitez recevoir toutes les informations de la commune directement sur votre téléphone en seulement 3 étapes !

- Téléchargez l'application ILLIWAP sur votre compte Google Play (Android) ou sur votre AppStore (iOS).

- Rechercher la commune. Entrez manuellement le nom de la commune dans la barre de recherche de votre application ou scannez le QRCode via le lecteur intégré.

- Suivez la commune. Cliquez sur le bouton SUIVRE pour vous abonner à l'actualité de la commune.

- Recevez les notifications sur votre smartphone. ILLIWAP, c'est l'appli SANS INSCRIPTION et GRATUITE (Pas d'email, pas de téléphone, aucune coordonnée, pas de fichier. Téléchargement gratuit et sans engagement.).

## Point numérique

Pour vous permettre d'accomplir vos formalités administratives, vous avez accès au point numérique mis à votre disposition aux heures habituelles d'ouverture du secrétariat de mairie et si besoin vous pouvez être guidés par le personnel de mairie.

## Atchoum

La Communauté de communes Les Vals du Dauphiné a décidé de miser sur la solidarité entre les habitants des Vals du Dauphiné pour trouver une solution au problème de mobilité ! Atchoum, le nouveau dispositif de covoiturage solidaire, ouvert à tous !

La démarche d'Atchoum est simple : mettre en relation des passagers qui ont besoin de se déplacer avec des conducteurs prêts à rendre service !

Une vraie réponse pour les personnes n'ayant aucun moyen de locomotion ! Une opportunité aussi de créer un lien social et une solidarité entre les habitants du territoire.

Une plateforme téléphonique et numérique !

### Pour les passagers :

Les passagers peuvent faire leur demande de déplacement par le biais de la plateforme internet [www.atchoum.eu](http://www.atchoum.eu) ou du centre d'appels téléphoniques au **0 806 110 444**.

La demande de trajet est alors transmise à tous les conducteurs inscrits localement, le 1<sup>er</sup> qui est disponible est mis en relation avec le passager, va le chercher chez lui, l'emmène sur le lieu de son rendez-vous et le raccompagne chez lui.

### Pour les conducteurs :

Vous souhaitez rendre service ? Covoiturer pour aller au travail ? Passer de l'auto-solitaire à l'auto-solidaire ?

Inscrivez-vous comme CONDUCTEUR sur le

site [www.atchoum.eu](http://www.atchoum.eu)

Vous serez ensuite contacté par SMS et email dès qu'une personne proche de chez vous aura besoin de se déplacer !

### Combien ça coûte ?

Le prix est plafonné à 0.35 € du km (dégressif en fonction de la distance).

Vous pouvez faire une simulation du coût d'un trajet en aller simple, sans vous inscrire et sans vous connecter, en allant directement sur la page d'accueil du site [www.atchoum.eu](http://www.atchoum.eu)

Le conducteur est indemnisé par le passager entre 0.35 et 0.20 du km en fonction de la distance.

Un forfait de 2.50 € est appliqué jusqu'à 10 km et indemnisé par virement bancaire quelques jours après le trajet.

## Commerçants

Les restaurants de la commune vous accueillent :  
**LE BISTROT GOURMAND** (commerce multi services) propose une vente de pain de 7h45 à 14h30, est fermé le lundi. Tél. : 04.74.18.62.67.

**LE CAMPAGNARD** est ouvert 7 jours sur 7.  
Tél. : 04.74.88.14.51.

Primeur : Fruits, légumes de saison et fromages de pays sont proposés sur l'étal de **Philippe MAGNIN**, le vendredi de 7h30 à 12h00 sur la place du village.  
Tél. : 06.62.79.06.71.

Pain :  
**FOURNIL LE PASSAGE** confectionne différents pains à la vente le mardi, jeudi et vendredi de 16h00 à 18h30  
24 Route de Saint Didier. Tél. 06.88.33.98.92.

**L'ESPRIT DU PAIN** élabore différents pains bio à la vente à la ferme le mercredi de 17h00 à 19h00 et le samedi de 9h00 à 12h30 – 19 chemin des Villettes.  
Tél. : 07.50.90.61.88.

Des pizzas variées à emporter sont proposées par **LA PIZZAGEOISE** le vendredi et le samedi de 17h45 à 21h00 sur le parking du stade. Tél. : 06.31.94.16.50.

Repas et plats à emporter proposés plusieurs jours par semaine par **RENDEZ VOUS COMTE**.  
Tél. : 06.28.75.33.68.

## Mur-Mûr



Il y a trois ans, l'association EMO-SON ([www.emo-son.fr](http://www.emo-son.fr)) récoltait les souvenirs des anciens de notre village. Cette initiative, a permis l'essor de l'association EMO-SON qui intervient à ce jour sur de nombreuses communes alentours et

accessible par scan QRcode, dans le cadre du concept Mur-Mûr.

Pour remercier la municipalité d'avoir été la première à démarrer l'aventure, Henri Picard, Président et Maria Cuccureddu, fondatrice, ont remis à Monsieur le Maire le samedi 8 avril, une plaque QRcode de la bande annonce, réalisée à partir des mémoires recueillis. Celle-ci est installée à côté de la boîte à livres devant la Mairie.

## Ambroisie

**L'ambroisie est une** plante invasive et capable de se développer rapidement dans de nombreux milieux (parcelles agricoles, bords de route, chantiers, friches, etc.). Son pollen, émis en fin d'été, provoque de fortes réactions allergiques (rhinites, conjonctivites, rougeurs, etc.). C'est également une menace pour l'agriculture (pertes de rendement dans certaines cultures) et pour la biodiversité (concurrence avec certains végétaux en bords de cours d'eau).

Si un pied d'ambroisie est observé, il faut rapidement l'éliminer (arrachage) car il est très difficile de l'éradiquer une fois qu'il est installé.

Vous pouvez retrouver l'ensemble des conseils relatifs à la lutte contre l'ambroisie sur le site [www.ambrosie-risque.info](http://www.ambrosie-risque.info)

## Correspondante Dauphiné Libéré

Mme Nadège MERMILLOD-BLONDIN  
Courriel : [mermillodblondin.nad@gmail.com](mailto:mermillodblondin.nad@gmail.com)

### Dates à retenir

#### Secrétariat de mairie

**Archivage** : Pour permettre les travaux d'archivage le secrétariat de mairie sera fermé au public du 10 au 15 juillet 2023 inclus.

**Fermeture annuelle** du secrétariat de mairie du 31 juillet au 27 août 2023 inclus.

Des permanences seront assurées les jours suivants :  
Jeudi 3 et jeudi 10 août de 16 h à 18 h.  
En cas d'urgence, s'adresser à Monsieur le Maire.

### Festivités

**Samedi 1<sup>er</sup> juillet** : Concours de pétanque organisé par les Foulées du Pas'sage.

**Samedi 8 juillet** : Concours de pétanque à Saint-Didier-de-la-Tour organisé par l'USCP.

**Samedi 19 août** : Concert de chants en déambulation dans la cour du château organisé par les Amis du Château.

**Vendredi 25 août** : Comédie musicale au château organisée par les Amis du Château.

**Samedi 9 septembre** : Forum des Associations – Salle Camille Barbier.

**Dimanche 10 septembre** : Matinée découverte running organisée par les Foulées du Pas'sage.

**Samedi 16 et dimanche 17 septembre** : Journées du Patrimoine (Château) (plus nocturne le vendredi).

**Samedi 23 septembre** : Randonnée pédestre semi-nocturne organisée par le Comité des fêtes.

**Samedi 7 octobre** : Vente de brioches du Sou des Ecoles.

**Vendredi 13 octobre** : Assemblée Générale à la salle Mont-Blanc du Comité des fêtes.

**Dimanche 15 octobre** : Repas des classes en 3 et 8 organisé par le Comité des fêtes.

**Vendredi 27 et samedi 28 octobre** : Enquêtes au château organisées par les Amis du Château.

**Dimanche 5 novembre** : Marché de Noël organisé par le Club des Edelweiss.

**Vendredi 10 novembre** : Soirée Choucroute de la Paroisse (lieu à confirmer).

**Samedi 11 novembre** : Cérémonie Armistice 1914-1918 et centenaire du monument aux morts.

**Dimanche 12 novembre** : Repas de l'Amitié organisé par la commission communale d'action sociale.

**Samedi 18 novembre** : Vente de calendriers – Pompiers.

**Samedi 25 novembre** : Concert à la salle des fêtes organisé par 100% VF.

Vente de calendriers USCP.

**Samedi 9 décembre** : Vente de sapins sur le parking du stade organisée par Les Foulées du Pas'sage.

**Dimanche 10 décembre** : Matinée boudins/diots à la salle des fêtes organisée par le Foot Vétérans.